

Intervention à l'assemblée générale de Romande Energie – Morges 27.5.2013

L'actionnaire-lambda que je suis constate:

- a) A fin 2008, la capitalisation boursière de RE représentait 120% des fonds propres : un assez maigre goodwill mais un goodwill tout de même.
- b) Fin 2012, ce ratio est à 60% : un badwill considérable, incompréhensible quand on est distributeur d'électricité sur un large marché captif

Le Conseil d'Administration ne semble guère s'en émouvoir et sa défense est « c'est pareil pour nos confrères... ». Sa mission n'est-elle pas de protéger l'investissement des actionnaires, publics ou privés, de créer de la valeur et non d'en détruire ? J'attendais une réflexion en profondeur sur les raisons de maintenir RE en bourse. Le boulet « production d'énergie » risque d'entraîner un secteur distribution prospère dans sa débâcle. Pourquoi, par exemple ne pas splitter la holding ?

Le client final, qui est aussi l'actionnaire ultime de RE, constate que le Conseil d'administration titre son rapport annuel : « L'énergie au service de nos clients, l'orientation clients est le fil rouge... » C'est largement vrai : nous les clients, sommes très satisfaits des prestations techniques. Des générations d'ingénieurs et de techniciens ont construit un réseau efficace et performant. L'approvisionnement en électricité est sûr. Et nous donnons ce crédit à RE. Mais, certaines catégories de clients sont victimes de d'abus, d'indélicatesses comme les recharges/relances des chauffages à eau en Heures Pleines.

Encore plus indigne est l'attitude de RE à l'égard des chauffages électriques qu'elle a largement promus dans les années 1970 et 1980. Les tarifs différenciés ont été sérieusement rabotés au fil des réformes tarifaires. Plus grave : la société est restée muette devant le déferlement d'informations mensongères lancées contre les CE pour en exiger l'éradication. Romande Energie a, dans ses dossiers, les moyens de démontrer qu'il s'agit d'inepties. Notre distributeur/promoteur n'a pas bougé le petit doigt. Que ceux qui aujourd'hui se font installer des panneaux photovoltaïques ou des PAC comprennent la leçon ! Romande Energie a fait des usagers du chauffage électrique des électro-décus. Ne comptez pas sur moi qui les représente en tant que président de l'association Choc Electrique, pour vous donner quitus d'une telle gestion.

Jean-Pierre Mérot, président de Choc Electrique, association pour l'information et la défense des usagers de chauffages et chauffe-eau domestiques électriques.